

Trajectoires de persécution

Apports de la lecture d'Andrew Abbott à l'écriture historique

Cet article s'appuie sur un usage pragmatique et partiel des travaux d'Andrew Abbott¹. Il procède de questions empiriques nées de la collecte d'un matériel archivistique et mûries au cours de la réalisation d'une enquête. La réflexion part d'un terrain pour aboutir à l'analyse et chercher d'éventuelles théorisations, et non l'inverse. Il s'agit, d'une certaine manière, du pendant empirique de l'article de Claire Lemerrier publié dans ce même ouvrage². Pour le dire autrement la recherche présentée ici n'a pas été suscitée par les écrits d'Andrew Abbott. L'enquête archivistique s'arrime, dans ses débuts, à des interrogations relativement éloignées de ses travaux (Mariot et Zalc, 2010, p. 241 *sq.*). Pourtant, ce sont les conclusions intermédiaires de cette recherche qui ont amené à chercher du côté de textes et de propositions d'Abbott, des moyens d'analyse du social. Pour reprendre les catégories d'Abbott et sans réifier les frontières disciplinaires, cet article s'apparente sans doute plus à une « histoire science sociale » qu'à une « sociologie historique » (Abbott, 2001a). La démarche suivra plusieurs temps, afin de présenter différentes facettes de l'utilisation des travaux d'Abbott : utilisation pédagogique tout d'abord, lors de l'enseignement de méthodes quantitatives aux

1. Je remercie Didier Demazière, Morgan Jouvenet et Claire Lemerrier pour leurs remarques critiques sur ce texte.
2. Voir Claire Lemerrier, « Abbott et la micro-histoire. Lecture croisée », volume 2 de cet ouvrage.

historiens, utilisation conceptuelle ensuite, pour penser les difficultés rencontrées lors de l'exploitation du matériel empirique recueilli sur les 991 Juifs de Lens pendant la Seconde Guerre mondiale, utilisation pratique enfin, dans les perspectives de modélisation qu'ils offrent autour des trajectoires de persécution.

Première rencontre

Mes pratiques de recherche en général, et ma lecture des travaux d'Abbott en particulier, s'apparentent à un certain braconnage (de Certeau, 1990) qu'il me semble illusoire de passer sous silence en reconstruisant, *a posteriori*, une trajectoire épistémologique linéaire et cohérente que l'on pourrait presque qualifier d'« illusion biographique » intellectuelle (Bourdieu, 1986). J'ai rencontré le sociologue américain, ou plus exactement son œuvre, de manière récente, au milieu des années 2000, et en partie accidentelle, grâce à l'intermédiaire de Claire Lemerrier, alors voisine de bureau et collègue d'enseignement. Au cours d'une réflexion sur l'utilisation de la quantification en histoire, nous nous interrogeons alors sur les difficultés et les réticences des historiens face aux méthodes quantitatives ou, pour le dire autrement, sur la crise du quantitatif en histoire, après l'apogée des années 1960 et 1970 (Lemerrier et Zalc, 2008). Réfléchissant ensemble aux raisons de cette crise, nous constatons combien la plupart des techniques quantitatives n'ont d'une certaine manière la spécificité même de l'activité historique, reprenant à notre compte nombre des critiques émises par les micro-historiens (voir le texte de Claire Lemerrier dans le volume 2 de cet ouvrage) : l'enthousiasme quantitatif avait souvent fait oublier les biais des statistiques, en particulier l'anachronisme qui menace la constitution de séries longues parfois artificielles et hétérogènes ; les procédés d'agrégation des données propres aux analyses labroussiennes semblent souvent inadaptées à des corpus historiques éclectiques et composites ; les analyses structurales peinent à prendre en compte les évolutions et les temporalités, à l'instar des analyses factorielles des correspondances ou des méthodes de régression logistique qui restent, par l'intérêt porté aux relations entre un ensemble de variables traitées à l'identique, relativement statiques. Et pourtant, nous ne nous résolvions pas à abandonner le quantitatif ou plus exactement, ressentions la nécessité, dans nos travaux respectifs, d'y

faire appel. Mais quelle part réserver à la temporalité dans la quantification ? Nous nous interrogeons sur la pertinence de méthodes tendant à aplanir le temps ou encore à l'isoler comme une variable indépendante ou « isolable » des autres. Si Marc Bloch rappelle que l'histoire est une « science des hommes dans le temps », il précise que l'usage historique de la durée est spécifique :

Certes, on imagine difficilement qu'une science, quelle qu'elle soit, puisse faire abstraction du temps. Cependant, pour beaucoup d'entr'elles, qui, par convention, le morcellent en fragments artificiellement homogènes, il ne représente guère plus qu'une mesure. Réalité concrète et vivante rendue à l'irréversibilité de son élan, le temps de l'histoire, au contraire, est le plasma même où baignent les phénomènes et comme le lieu de leur intelligibilité [...] Ce temps véritable est, par nature, un continu. Il est aussi perpétuel changement (Bloch, 1974, p. 36).

Dans ce cadre, la lecture des textes d'Abbott a offert une ouverture salutaire, car elle laissait entrevoir la possibilité pour les historiens d'intégrer le continuum temporel au sein d'analyses quantifiées, sans l'isoler comme une « variable ». L'œuvre d'Abbott me semble contribuer sans conteste au renouveau de la sociologie historique, en suscitant une prise en compte du temps non restreinte au schème de la genèse – qui reste encore dominant en France, notamment dans le cadre des études dites « sociohistoriques ». En effet, l'histoire s'est enrichie de travaux de sociologues et de politistes soucieux de chercher dans une approche rétrospective les clés de compréhension du présent observé. Si Marc Bloch prêchait pour une « histoire problème » nourrie des interrogations du présent, les travaux se réclamant de la « sociohistoire » tentent de « saisir l'historicité des phénomènes sociaux contemporains » en travaillant sur la genèse des processus, dans une démarche résolument régressive – ce n'est pas un hasard si la revue scientifique française fondée en 1990 qui entend représenter cette approche des sciences sociales, s'intitule d'ailleurs *Genèses. Sciences sociales et histoire* (Buton et Mariot, 2006).

Surtout, les travaux d'Andrew Abbott proposaient des traitements quantitatifs des itinéraires professionnels et biographiques et présentaient donc, pour les deux enseignantes des méthodes quantitatives aux historiens que nous étions – et sommes toujours ! –, des perspectives neuves et stimulantes pour lire, interpréter et utiliser les données prosopographiques qui connaissent, depuis une quarantaine d'années, un

renouveau certain en histoire moderne et contemporaine (Charle, 2001 ; Lemerrier et Picard, 2012). La prosopographie qui étudie les biographies des membres d'une catégorie spécifique de la société donne lieu, en effet, à la collecte d'informations structurées en fonction des trajectoires et des carrières, et la sociologie d'Andrew Abbott permet d'analyser théoriquement ces données historiques dans leur spécificité.

Et pourtant, curieusement, tout en encourageant les étudiants à lire Abbott, je continuais mes recherches sans véritablement m'attarder sur ses apports théoriques. J'étais alors aux prises avec d'autres questionnements, autour des processus de construction identitaire, entre identifications et appartenances, et les décalages possibles entre les processus de catégorisation administrative et les modes de déclaration de soi, entre les processus de stigmatisation et les pratiques des individus. Ces questions guidaient les débuts du travail réalisé avec Nicolas Mariot où nous tentions de comprendre précisément les logiques expliquant la fabrication de recensements de la population juive à Lens entre 1940 et 1942 (Mariot et Zalc, 2007). Pourtant, c'est face aux données recueillies dans ce cadre et devant les premiers résultats auxquels nous avons abouti que la lecture de certains textes d'Abbott a ouvert des perspectives nouvelles de traitements, de formalisation et de pensée.

Face à la persécution ? Déterminismes et arbitraire

J'aimerais tout d'abord revenir brièvement sur cette enquête qui tente de se donner les moyens de comparer les trajectoires individuelles et familiales de persécution d'une cohorte d'un millier de personnes, les « 991 Juifs de Lens » dans le Pas-de-Calais, en suivant leurs parcours pendant les cinq années de guerre (1940-1945) (Mariot et Zalc, 2012). La méthode prosopographique, appliquée à l'étude de la Shoah, n'est pas neuve même si elle reste peu développée, en particulier en France (Anders et Dubrovskis, 2003). Tenter d'analyser la persécution autour de la question « qui survit et qui ne survit pas ? » se heurte à un ensemble de critiques adressées d'abord à la construction de la population. Certains reprochent à ce type de méthode de reprendre, scientifiquement, la logique d'identification dont a été victime la population juive (on parle souvent de variable « discriminante » en statistique), ou au minimum de

conforter la logique identificatrice des « persécuteurs » (qu'ils soient administrateurs ou policiers) en regroupant selon une dénomination unique (la « population juive ») un ensemble varié d'individus, contribuant ainsi à lui conférer une existence censément homogène. Au-delà de ce premier reproche inhérent aux réquisits de la quantification, on peut également évoquer d'autres réserves de principe : peut-on raisonnablement réduire les choix opérés en des circonstances tragiques aux caractéristiques sociales, démographiques ou familiales des individus concernés ? Pense-t-on réellement rendre compte d'enjeux aussi cruciaux à l'aide de variables triviales comme le nombre d'enfants, l'âge ou le niveau de revenu ? Certains s'y sont pourtant risqués, notamment aux Pays-Bas, pour tenter de réfléchir aux facteurs permettant, ou non, d'expliquer la survie des Juifs pendant la Shoah (Gross, 1994 ; Croes, 2006 ; Tammes, 2007).

Les premières analyses du matériel prosopographique mises en œuvre dans notre ouvrage ont été pensées dans cette lignée : il ne s'agit pas uniquement de raconter les heurs et malheurs des 991 Juifs de Lens dans les différentes étapes de la persécution mais de chercher à comprendre à la fois pourquoi certains sont touchés et d'autres non, et pourquoi certains adoptent tel comportement et d'autres un comportement différent. Concrètement, cela a consisté à produire des tableaux croisés qui jalonnent l'écriture de notre livre. Il s'agissait de mettre en relation des actions-comportements observables dans les sources (se déclarer comme juif aux autorités en 1940 ou non ; partir ou rester à Lens ; être ou non arrêté) en regard de variables censées qualifier les individus : l'âge, le sexe, différentes approximations du niveau socio-économique, la structure du ménage, l'adresse, la nationalité, la date d'arrivée en France pour les immigrés. Cette démarche a donné des résultats.

On constate en effet que pour une variable « à expliquer » (par exemple le fait de quitter Lens, quel que soit le moment du départ), certains indicateurs sont déterminants (la taille du ménage par exemple), d'autres pas (le sexe, ou plus étonnant, la nationalité) ou peu (le statut socio-économique). Néanmoins, on se heurte aussi à des difficultés, dont la facture même de notre livre témoigne. En effet, la pertinence de la question des marges de manœuvre, des « espaces du possible » (pour reprendre une terminologie proche de la micro-histoire), diminue sensiblement lorsque l'on passe d'une période (les premiers temps de la persécution, soit entre l'été 1940 et le printemps 1942) à une autre (l'été 1942, où l'étau se resserre nettement sur les individus). Alors que nous cherchions à établir des déterminations aux actions observées,

nous constatons, au fur et à mesure de l'écriture, le poids grandissant de l'arbitraire des persécutions qui s'imposait, de manière de plus en plus écrasante au fil de l'écriture. Les marges de manœuvre se réduisent comme peau de chagrin, les distinctions par catégories de victimes semblent être redéfinies à chaque étape, les logiques de la persécution diffèrent d'un endroit à l'autre, d'une autorité à l'autre, pour finalement céder la place à un rouleau compresseur qui conduit la population juive lensoise vers la mort, sans qu'il soit possible de comprendre véritablement selon quels critères.

Il aurait été possible d'interpréter nos difficultés comme le reflet de l'exceptionnalité d'une analyse d'« histoire sociale » sur le terrain génocidaire. Or, notre propos consiste justement à montrer qu'il est possible, et nécessaire, d'adopter sur ces terrains-là les outils et les méthodes « traditionnels » de l'histoire sociale. Et il me semble que les textes d'Abbott permettent justement d'ancrer notre démarche dans une « histoire sociale » soucieuse de se départir d'une vision monocausale et linéaire de la réalité.

En effet, les critiques d'Abbott visant les modèles unilinéaires qui s'accrochent à la « variable » comme facteur explicatif et analysent la causalité comme le produit de relations entre des variables semblent trouver, sur notre terrain, un lieu d'expression particulièrement pertinent (Abbott, 2001b). Nous avons rencontré, dans la pratique, les difficultés inhérentes à l'analyse du social qu'Abbott qualifie de « programme standard » de la sociologie américaine, qui désigne essentiellement les modèles de régression. De fait, suivre pas à pas les 991 Juifs lensois face aux différentes étapes de la persécution auxquelles ils sont soumis invite à réfléchir sur le poids explicatif accordé aux « variables » que nous avons tenté de mettre en œuvre dans notre travail prosopographique initial. De façon intéressante, on constate effectivement un phénomène particulier : certaines de ces variables « lourdes » peuvent avoir un poids explicatif très fluctuant, suivant les moments de l'histoire de la persécution que l'on considère. Prenons deux exemples, le statut socio-économique et la nationalité.

Ces variables constituent des indicateurs de deux types d'explications classiques des facteurs de survie, en ce qu'elles désignent deux espaces de ressources mobilisables face à la persécution : la richesse pour le statut socio-économique, l'insertion dans la société française pour la nationalité (Croes, 2006). Pour le dire autrement, les questions qui sous-tendent l'analyse lorsqu'on les mobilise sont : les riches sont-ils mieux protégés que les pauvres ? Les Juifs étrangers sont-ils plus vulnérables que les autres ?

Les résultats obtenus permettent de montrer que ces questions ne sont pas nécessairement pertinentes ou adaptées. Considérons ainsi l'opposition « rester à Lens/partir de Lens ». L'effet du statut socio-économique existe mais il semble moins fort que d'autres variables, comme l'âge ou surtout la taille du ménage : en moyenne, 56 % des Juifs lensois partent, mais 62 % des indépendants pour 53 % des salariés (tableau 1, *infra*).

Tableau 1. Statut socio-économique des Juifs qui quittent Lens entre 1940 et 1942³

Statut des plus de 16 ans (χ^2 **)	Partis	Restés	Total
Indépendants	62 %	38 %	100 % (229)
Salariés	53 %	47 %	100 % (88)
Sans profession	49 %	51 %	100 % (201)
Ensemble	56 %	44 %	100 % (518)

*** indique que la valeur du test dit du « χ^2 » est significative au seuil de 1 % : il n'y a qu'une chance sur cent que ce soit le hasard qui explique l'écart constaté par rapport à la situation d'indépendance, ** indique qu'elle est significative au seuil de 5 %, * qu'elle est significative au seuil de 10 % et NS qu'elle est non significative.

Pourtant, si l'on cherche à croiser le fait d'être ou non arrêté, on constate que la relation avec le statut socio-économique n'est pas significative : indépendants, salariés ou sans profession sont aussi nombreux les uns que les autres (aux alentours de 45 %) à échapper à l'arrestation (tableau 2, *infra*).

Tableau 2. Statut socio-économique et arrestation

Statut des plus de 16 ans (χ^2 NS)	Non arrêtés	Arrêtés	Total
Indépendants	48 %	52 %	100 % (229)
Salariés	45 %	55 %	100 % (88)
Sans profession	42 %	58 %	100 % (201)
Ensemble	45 %	55 %	100 % (518)

3. L'analyse ne porte que sur les individus de plus de 16 ans.

Le même type de croisement est plus intéressant encore concernant le rôle de la nationalité. Les résultats mis en avant pour le statut socio-économique apparaissent ici inversés. Concernant le fait de partir ou de rester à Lens, la nationalité joue relativement peu, même si les Lensois qui sont localement minoritaires au plan national (« autres ») sont sensiblement plus nombreux que les Français et les Polonais à quitter la ville (tableau 3, *infra*).

Tableau 3. Nationalité et départs des Juifs de Lens entre 1940 et 1942

Nationalité (χ^2 **)	Partis	Restés	Total
Française	62 %	38 %	100 % (218)
Polonaise	59 %	41 %	100 % (491)
Autres	47 %	53 %	100 % (142)
Ensemble	46 %	54 %	100 % (851)

En revanche, la nationalité reste très prédictive de l'arrestation, quand bien même les Français sont en théorie en zone interdite, où se situe Lens, des étrangers comme les autres (puisque la région est, rappelons-le, rattachée au commandement allemand de Bruxelles et considérée donc, par les occupants, comme une zone annexée à la Belgique). Pourtant « seuls » 36 % des Juifs lensois de nationalité française sont arrêtés, pour 59 % des Polonais et 63 % relevant d'autres nationalités (Roumains, Tchèques, Russes...) (tableau 4, *infra*).

Tableau 4. Nationalités et arrestations des Juifs lensois

Nationalité (χ^2 ***)	Non arrêtés	Arrêtés	Total
Française	64 %	36 %	100 % (218)
Polonaise	41 %	59 %	100 % (491)
Autres	37 %	63 %	100 % (142)
Ensemble	46 %	54 %	100 % (851)

Enfin si l'on observe cette fois non plus seulement le fait de partir, mais le moment du départ de Lens, alors la variable « nationalité » redevient très fortement discriminante: en moyenne, 20 % des Lensois

partent en 1942, mais 41 % des Français contre 19 % des Polonais et 8 % des autres nationalités (tableau 5, *infra*). Sans doute, comme on en a fait l'hypothèse, les premiers se sont-ils longtemps sentis relativement protégés par leur nationalité française.

Tableau 5. Nationalités des Juifs lensois et dates du départ de Lens

Nationalité (χ^2 ***)	Départ définitif avant déc. 1940	Départ définitif entre déc. 1940 et déc. 1941	Départ définitif de janv. à sept. 1942	Total
Française	39 %	20 %	41 %	100 % (135)
Polonaise	65 %	16 %	19 %	100 % (284)
Autres	79 %	13 %	8 %	100 % (191)
Ensemble	64 %	16 %	20 %	100 % (610)

Ces exemples de jeu des variables montrent que la question qui taraude l'historien ou le lecteur lorsqu'il narre ou lit le devenir de 991 Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale (« qu'est ce qui fait que certains survivent et d'autres pas ? ») ne peut que difficilement être résolue par une approche de type « causalité linéaire ». En effet, le travail mené sur les Juifs lensois face à la persécution montre combien il est important de se déprendre de la fiction d'une univocité des déterminismes et d'accepter le fait que les variables ont des significations différentes, comme Abbott appelle à le faire dans le chapitre 2 de *Time Matters* (Abbott, 2001b). Plus généralement, il s'agit de repenser à la fois la construction des variables et leur utilisation.

Repenser les variables

Les reproches adressés par Abbott au schéma de causalité linéaire se reposent sur une déconstruction fine du rôle inféré aux « variables » dans les analyses sociologiques. Il montre tout d'abord la difficulté à produire des variables explicatives stables du social alors que la réalité observée est éminemment mouvante. C'est ce qu'il appelle l'« horizon temporel » des variables (Abbott, 2001b) rappelant combien les mêmes variables sont utilisées, selon les chercheurs et les contextes, pour approximer des

comportements parfois complètement différents. Nous pouvons même pousser plus loin cette critique : sur un même terrain, les variables peuvent jouer inégalement selon les moments. Les modalités des variables, ou de leur effet, changent bien souvent avec le temps. Notre terrain lensois nous a confrontés directement à cet état de fait : le contexte accélère le temps et d'un jour à l'autre, les modalités caractérisant les individus évoluent. Deux exemples en témoignent : la richesse tout d'abord. Il est certes possible d'établir une catégorisation socio-économique des Juifs lensois à l'automne 1939, grâce aux dossiers d'aryanisation et aux déclarations professionnelles figurant dans les différents recensements produits au long de la période d'Occupation. Les individus continuent de se prévaloir des professions occupées avant la guerre – parfois même jusqu'à l'entrée dans les camps, pour ceux qui ne sont pas gazés dès l'arrivée, comme l'illustrent les rares questionnaires d'entrée à Auschwitz que nous avons pu retrouver. Mais les mesures de spoliation des biens d'une part, d'interdiction professionnelle d'autre part, rendent la plupart de ces classements socio-économiques caducs dès la fin de l'année 1940. En ce sens, la caractérisation socio-économique évolue dans le temps et cette variable ne peut être considérée comme un attribut statique stable. Au contraire même : l'impossibilité de reconvertir des capitaux économiques dans le contexte vichyste, voire la disparition de tout moyen d'existence dans une situation où il faut survivre plusieurs années dans une localité parfois inconnue (en zone Sud comme en zone Nord, pour tous ceux qui n'y connaissent personne) permettent de comprendre pourquoi l'enrégimentement forcé dans un Groupement de travailleurs étrangers (GTE) a pu représenter, pour quelques-uns et dans la durée, une solution possible à l'extrême pénurie dans laquelle leur fuite dès mai 1940 les plongeait.

Le deuxième exemple concerne la variable du domicile qui peut changer à moult reprises au cours des années de guerre : plusieurs Lensois ont ainsi 6 à 7 adresses différentes et notre tentative de mise en forme des données dans une seule base s'est heurtée à ces changements d'attributs. Même les identifications qui peuvent paraître les plus stables évoluent au fil des statuts : ainsi des dates de naissance qui diffèrent, pour une même personne, selon les contextes d'énonciation. Ou les patronymes qui sont modifiés dans la clandestinité. Lorsque Henryk Kojfer est interpellé à Châtelard en Suisse, le 26 août 1943, à quelques kilomètres de la frontière qu'il a franchie pendant la nuit au col de Balme, il présente aux douaniers une fausse carte d'identité établie par l'État français au nom

de René Jamin. Il y est qualifié d'étudiant français né à Agen, dans le Lot-et-Garonne, en 1925. Mais lors de son interpellation de l'autre côté de la frontière, Henryk Kojfer se dit de six ans plus âgé, puisqu'il est indiqué, sur son passeport polonais, qu'il est né à Piotrkow en 1919. Il s'agit à la fois de cacher ses origines et de se rajeunir afin d'accroître sa chance de ne pas être refoulé par les policiers suisses sommés de n'accepter que les jeunes âgés de moins de 16 ans. Henry a 24 ans lorsqu'il se risque sur la route du col de Balme, mais 18 ans sur ses papiers d'identité : le risque est toujours là mais il est moindre.

Dans ses critiques des méthodes standard, Andrew Abbott aborde également un deuxième point qui s'avère particulièrement pertinent pour décrire les difficultés rencontrées dans les tentatives de modélisation des itinéraires des Juifs de Lens face à la persécution : il s'agit de se déprendre d'une volonté de donner à un indicateur un statut particulier dans les explications :

Il n'y a aucune raison de penser qu'un indicateur donné a un quelconque statut particulier, expliqué ou explicatif. [...] nous n'avons pas de véritable façon, ni même en fait de véritable raison, de penser en termes de dépendance et d'indépendance, dans la mesure où nous devons partir de l'idée selon laquelle la vie sociale est une immense toile dans laquelle tout se tient (Abbott, 2001b, p. 189-190).

Il est possible de traduire très pragmatiquement cette assertion au sujet des tentatives de quantification – abandonnées d'ailleurs – à partir d'analyses factorielles des correspondances du groupe des Juifs lennois considéré entre 1940 et 1945. Il s'avère en effet particulièrement compliqué d'isoler, dans les traitements quantitatifs, les variables « actives » des variables « illustratives », pour reprendre le vocabulaire approprié, afin de tenter de décrire l'espace social de cette communauté dans la tourmente de la persécution antisémite de la Seconde Guerre mondiale. Nos tentatives pour situer les individus au sein d'un seul espace social, dans un souci morphologique, se heurtent à l'échec. Nous ne pouvons penser qu'en fonction des trajectoires de persécution. Les directions des parcours empruntés s'expliquent par trois types de facteurs :

– des variables exogènes (être identifié/aryanisé/arrêté) qui dépendent du contexte et des autorités mettant en œuvre la politique antisémite ;

- des variables endogènes que l'on pourrait encore qualifier de « propriétés individuelles » et qui, dans certains cas, peuvent évoluer au cours des jours et des mois (être homme/femme, jeune/vieux, célibataire/marié, français/polonais, etc.);
- des variables d'action qui décrivent les comportements des individus (se déclarer/partir/rester/se cacher/passé en Suisse, etc.).

La gestion de liens de causalité entre ces trois ensembles n'est en rien triviale. Nous pourrions même affirmer qu'il est particulièrement difficile de distinguer les causes des effets et que les logiques des parcours répondent à l'articulation des trois ensembles de variables. Les raisonnements qui tentent d'isoler un facteur conduisent à réduire la complexité d'un espace social que l'on ne saurait considérer autrement que sous la forme d'une « combinaison de variables » (Rouanet *et al.*, 2002).

Andrew Abbott a montré avec brio combien l'une des difficultés inhérentes à toute « méthode standard » – entendons ici régression logistique – est qu'elle procède par le point d'arrivée et selon un objectif visant à dégager, dans une logique causale, l'effet propre (autrement dit séparé) des variables. Le problème apparaît en la matière particulièrement sensible : d'une certaine manière, proposer une régression logistique portant sur l'arrestation, c'est tenter de dissocier les effets supposés de différentes variables sur le fait d'être arrêté. Or cela revient à gommer sinon à méconnaître d'autres événements qui sont déterminants avant le moment de l'arrestation. Ainsi, par exemple, partir de Lens ou rester. Pour le dire rapidement, être encore présent à Lens revient, pour un Juif, à être arrêté puisque les rafles des 11 et 25 septembre 1942 touchent la totalité des Juifs encore présents dans la ville, à l'exception d'une dizaine d'entre eux. Cependant, partir peut aussi s'accompagner d'une arrestation (218 des 610 Juifs lensois qui ont quitté la ville avant septembre 1942 sont arrêtés autre part en France). Or si l'on peut mettre en évidence certaines variables qui jouent un rôle déterminant dans le fait de partir ou de rester, notamment le nombre d'enfants par famille, ce ne sont pas les mêmes qui expliquent le fait d'être arrêté ou non, et pourtant les deux événements sont liés par un processus de causalité.

Nous nous confrontons encore à un troisième écueil décrit et pensé par Abbott : la mise en œuvre d'une explication causale, *via* la régression logistique, se heurte à l'arbitraire propre à la politique de persécution (d'une certaine manière, l'absence d'effet du statut socio-économique sur l'arrestation tel que nous l'avons présenté plus haut signale déjà cette place de l'arbitraire). À l'été 1942, y a-t-il un sens à décomposer

les variables? Y a-t-il des situations improbables dont on examine néanmoins la possibilité? Ou encore, pour reprendre la fameuse citation attribuée à François Simiand par Maurice Halbwachs, « cette méthode [qui] conduit à étudier et comparer les comportements d'un renne au Sahara et d'un chameau au pôle Nord » est-elle adaptée à notre objet d'étude (Desrosières, 2001)? Abbott pointe les hiérarchies sous-jacentes aux modèles de quantification qui attribuent des liens de causalité fixes et uniformes entre les variables. La vie des Juifs lensois semble parfois ne tenir qu'à un fil : le petit William Scharfman est raflé le 11 septembre 1942 à Lens avec sa mère, mais sauvé sur le quai de la gare, par un cheminot⁴. Cet épisode fugace détermine sa survie. Mais comment en rendre compte?

C'est sans doute ici que l'œuvre d'Abbott a pu jouer un rôle déterminant. Devant tant de difficultés posées par la quantification a surgi un doute : ne fallait-il pas, tout simplement, abandonner? La lecture des écrits d'Andrew Abbott a permis de comprendre que les difficultés rencontrées n'étaient pas tant propres à la période et au sujet étudiés – ce que nombre de collègues continuent de penser arguant d'une radicale singularité du contexte de guerre génocidaire qui rendrait toute tentative de modélisation vouée à l'échec – qu'à une manière de concevoir le social. Mais elle a aussi contribué à infléchir l'enquête en tentant d'autres manières de lire les données, de formuler la pensée et de les modéliser.

Ne pas renoncer à modéliser

Abbott propose une autre manière d'écrire les sciences sociales, un positionnement spécifique face au matériel empirique, un mode d'ordonnement des données, une réflexion sur les modes narratifs autour des parts dévolues aux descriptions et aux explications (Fabiani, 2003), mais également des méthodes quantitatives adaptées à ce qu'il définit lui-même dans l'épilogue de *Time Matters* comme un « programme d'explication fondé sur la narration, qui se centrerait sur les régularités des trajectoires dans le temps » (Abbott, 2001b, p. 194).

Il me paraît particulièrement stimulant de suivre un certain nombre de ces propositions pour tenter de proposer une modélisation de la persé-

4. Entretien du 28 novembre 2010, Marcq-en-Barceul.

cution qui évite les écueils précédemment énoncés. J'insisterai dans la suite sur les apports d'Abbott au sujet de trois points principaux : la mise en forme des données, la prise en compte de l'interdépendance entre les individus observés et le poids de la narration.

La mise en forme des données prosopographiques recueillies sur les 991 Juifs lensois a suivi les cheminements de notre pensée et s'est donc, très empiriquement, concrétisée dans plusieurs bases, différentes. Ce point peut paraître anecdotique, il est finalement rare de rentrer dans l'ancre de la fabrication de ses résultats, mais il me semble pourtant loin d'être anodin. Dans les premiers temps de la recherche, le travail prosopographique a pris les formes d'une base de données, dite « base individus » qui, dans un grand tableur, compilait les différents corpus de sources dépouillées et contenait en ligne les individus et en colonnes les renseignements donnés dans ces diverses sources : les dates et lieux de naissance, la composition des ménages, les professions, les adresses, les nationalités, parfois les dates d'entrée en France. C'est au cours de la saisie que nombre des difficultés évoquées plus haut sont apparues : comment faire rentrer dans une seule case « adresse » la multitude des adresses déclinées dans les dossiers de naturalisation après la guerre, retraçant les trajectoires de fuite ? En suivant nos sources, la base de données « individus » s'est dès lors progressivement transformée en « base trajectoires ». L'apport d'Abbott sur ce point est central : adopter une logique longitudinale qui décline les différentes étapes des parcours de persécution revient, finalement, à rendre compte, au plus près, des spécificités de nos sources. Si cette logique semble, de prime abord, peu adaptée, c'est que la plupart des traitements quantitatifs se déroulent sur des bases de données formatées selon la logique du questionnaire sociologique, passé aux enquêtes. Les données historiques échappent, par nature, à ces « remplissages » de questionnaires. Or l'historien n'est pas le dernier, notamment lorsqu'il quantifie, à « supposer que l'univers des possibles et la réalité sont quasiment confondus c'est-à-dire que la plupart des choses qui sont susceptibles d'arriver arrivent » (Abbott, 2001b, p. 189). Abbott autorise les cases manquantes, les vides et les sources lacunaires lorsqu'il propose des manières de lire ses données en faisant une place aux « nombreux ordres locaux et [aux] grands espaces vides ». La « base trajectoires » tente ainsi de structurer les itinéraires de persécution en séquences afin de tenter d'identifier régularités et tendances. D'individus confrontés à la persécution dont on tente de déterminer les facteurs de survie, nous arrivons à décrire la pluralité de « trajectoires de persécution ». Sans renoncer

pour autant à la quantification : là encore, comme l'a indiqué Abbott au sujet des carrières professionnelles, on peut prendre en compte la totalité des séquences observées afin de dégager une typologie fine des parcours. C'est pourquoi une analyse de trajectoires avec les méthodes d'appariement optimal (*optimal matching analysis*) s'impose comme une solution adaptée à notre terrain (Abbott, 1990a). Mais elle soulève d'autres questions, sur la formalisation de trajectoires en épisodes : les « statuts » des moments distingués sont censés définir un état occupé par un individu au cours de son rapport à la persécution (libre, prisonnier, interné, déporté) mais qualifient également la manière dont nous avons recueilli l'information (recensé, aryanisé...). Le statut « recensé » est emblématique de cette ambiguïté : il désigne à la fois que l'individu est aux prises avec le travail constant d'identification et de recensement effectué par les autorités, françaises et allemandes, entre décembre 1940 et septembre 1942, mais également qu'il réside à Lens à cette période. Dans certains cas même, la logique d'identification qui préside à la définition de certaines séquences de ces trajectoires ne correspond pas, d'ailleurs, à la biographie réelle des individus. Dans un nombre non négligeable de cas, les recensements continuent par exemple de mentionner des individus dont nous savons, par d'autres sources, qu'ils ne sont plus présents à Lens. Ainsi, Markus Adlerfligel est recensé à Lens en décembre 1940, alors qu'il est prisonnier en Allemagne, pendant toute la durée de la guerre, de mai 1940 à janvier 1945 (Mercklé et Zalc, 2014).

Le deuxième apport d'Abbott concerne un aspect central de notre travail, bien difficile à mettre en évidence dans nos tentatives de quantification : les individus que nous observons sont interdépendants. En effet, l'originalité du travail mené avec Nicolas Mariot sur les victimes de la persécution tient en grande partie à l'échelle adoptée. Le recours à l'échelle mésoscopique (Rosental, 2002) et non familiale ou nationale (par échantillon), s'explique par la conviction qu'il convient de rendre aux décisions, qu'elles soient volontaires ou imposées, leur épaisseur familiale et sociale (Zalc *et al.*, 2012). L'hypothèse de travail qui nous a constamment guidés est en ce sens très simple : les attitudes des Juifs lensois face à la persécution sont d'autant mieux comprises qu'est restitué leur ancrage social. Dès lors, notre effort a été de reconstituer un collectif dans lequel les trajectoires familiales sont liées et, pensons-nous, prennent sens. Le changement d'échelle permet de restituer les univers des possibles mais également d'analyser la persécution à partir des interactions. C'est pourquoi les comportements des 991 ne peuvent être

analysés comme la somme de 991 comportements, les décisions des uns agissant sur celles des autres. On l'observe sur de nombreux cas : la décision de ne pas se déclarer comme juif en décembre 1940, par exemple, touche particulièrement des ménages juifs domiciliés dans la même rue à Lens. Autre exemple : les trajets qui mènent nombre de Juifs polonais à se rendre à Lens sont le produit de filières migratoires qui épousent des groupes d'appartenance. Et les trajectoires de fuite se conforment bien souvent également à des itinéraires tracés par des connaissances lensoises, ou autres. Les départs sont ainsi à interpréter comme une aventure collective. Les Juifs lensois qui trouvent refuge à Pau en juin 1940 se portent soutien et assistance, quitte à susciter, dans les mémoires des survivants, une image quelque peu enchantée (Jean Dawidowicz s'en souvient comme de « véritables vacances », voir Delmaire, 2004). Il peut aussi arriver que les partants partagent des logements. Lors des fuites, certaines adresses sont citées par différents individus. Feiwei Morgenstern et Sosche Salik ont tous les deux habité au 24 place du 14 juillet à Brive (en Corrèze), du 23 août 1940 au 3 janvier 1942 pour le premier, et du 12 octobre 1941 au 20 avril 1943 pour la seconde. De même, quatorze Lensois trouvent refuge à Château-Gontier, en Mayenne, sans que ce regroupement relève du hasard. Parents, frères, sœurs, conjoints mais également amis viennent tous de Galicie, en Pologne, dans des villages distants de moins de 100 kilomètres les uns des autres, au sud-ouest de Lwow. On le voit, les parcours des 991 Juifs lensois ne sont pas réductibles à l'agrégation de 991 destins individuels. Ils répondent à des logiques collectives et sociales qu'il convient de chercher à expliquer. Les interactions jouent dans notre histoire un rôle central. Comment en rendre compte ?

Nous avons tenté de le faire en mettant en évidence les liens entre les individus, selon le modèle des analyses de réseaux. Une troisième base, la « base liens », formalisait ainsi les différents liens observables entre les Juifs lensois, liens de parenté mais également liens de voisinage, professionnels, etc. Cette formalisation, si elle donne certains résultats, achoppe néanmoins sur un point central ; les itinéraires des uns dépendent des itinéraires des autres. Pour le dire autrement, si l'on peut penser que Sosche Salik suit le parcours de fuite de Feiwei Morgenstern parce qu'elle le connaît, que c'est un ami et qu'elle a entendu parler de cette cachette à Brive, le départ de Feiwei Morgenstern libère aussi une place et une cachette qui peut provoquer un nouveau départ d'un autre Juif lensois. On retrouve ainsi les chaînes d'interactions décrites par

Andrew Abbott dans « Vacancy models for historical data », qui propose des modèles d'analyse permettant de quantifier ces interdépendances des trajectoires (Abbott, 1990b).

Troisième apport déterminant de l'œuvre d'Abbott : assumer un parti pris narratif et l'importance de la description dans son dialogue avec la modélisation. Cela permet de rompre avec l'idée que les individus sont mus par un axe central, autrement dit que l'ensemble de leurs actes en réfèrent à un déterminant unique. Notre point de départ, dans ce travail, consistait à déconstruire l'idée que les comportements face à la persécution relèvent d'un choix rationnel ou intime, moral, conscient et individuel. Nous prétendions montrer que les comportements des familles lensoises ne pouvaient pas être observés à l'aune de seules perceptions morales, analysés comme des décisions prises « en toute connaissance de cause », des réflexions intimes pesant avec soin et raison les idéaux en présence. Notre démarche aboutit à rendre compte de la pluralité des appartenances comme de la diversité des trajectoires face à la persécution. Il est toutefois possible d'aller plus loin. L'écriture même de l'ouvrage témoigne de l'impossibilité de produire des résultats portant sur l'intégralité des faits observés. Les données recueillies, celles des individus face à la persécution, sont des données temporelles qui s'organisent autour de différentes séquences de persécution que sont l'identification, l'aryanisation des biens, l'arrestation, la déportation. Autant de séquences qui sont d'ailleurs plurielles. Ainsi, l'identification varie selon les moments (recensement de décembre 1940, janvier 1941, remise des étoiles en juillet 1942), les types d'autorités impliquées (commissariat de Lens, autorités préfectorales locales mais également autorités des lieux de fuite ou encore autorités suisses, et les nazis à Malines puis à Auschwitz...) et les hommes et femmes visés. Nos données sont également marquées par la succession temporelle puisqu'elles donnent à voir différentes actions face aux persécutions (le dire ou se taire, partir ou rester, partir en zone occupée, en zone libre, atteindre éventuellement la Suisse, etc.). On peut apparenter ce mode narratif, purement chronologique, et qui suit les différentes étapes de persécution, comme la mise en œuvre du « positivisme narratif » défendu par Andrew Abbott (Abbott, 1992). Dans la tension entre les processus de persécution et les comportements « face à », les marges de manœuvre se réduisent. C'est pourquoi les chapitres se déclinent tout d'abord comme des infinitifs (« se déclarer », « partir », « où aller? », « rester »), pour adopter dans la deuxième partie la forme grammaticale des participes passés (« dépossédés », « étoilés », « raflés »,

« déportés », « exterminés »). Ce processus d'écriture nous a semblé en effet adapté au fait que, au fur et à mesure des mois et des événements, l'arbitraire de la logique de persécution d'une part, la réduction drastique des marges de manœuvre d'autre part, rendaient caduques nos tentatives d'explication des comportements à partir de catégories stables.

Quand on s'aperçoit, dans cette histoire, qu'à chaque étape de la persécution, les cartes semblent rebattues, il nous faut sans doute privilégier une analyse sous l'angle des carrières, qui fasse la place aux « *turning points* » ou encore aux « bifurcations » des parcours (Bessin *et al.*, 2010). Le parti pris narratif pose la question de la pertinence des notions de carrière et de séquence dans la compréhension des comportements face à la persécution et des destins rencontrés par les Juifs de Lens ; il conduit à tenter de formaliser autour de stratégies courtes, à affronter la question méthodologique de la prise en compte de l'imprévisible, d'une part, de l'importance et de la signification des données manquantes, d'autre part, d'autant plus importantes que les individus échappent à la persécution. Mais ces pistes restent largement à explorer.

Comme Andrew Abbott l'a montré avec force dans sa critique des « modèles standards », la catégorisation univoque et statique, induite par la plupart des modes de quantifications causales, peine à rendre compte des évolutions temporelles et des changements d'états. Ces mises en cause se retrouvent à de nombreuses reprises lors des tentatives de quantification menées avec Nicolas Mariot sur les 991 Juifs de Lens pendant la Seconde Guerre mondiale : la causalité linéaire qui sous-tend des méthodes aussi différentes (voire antagonistes) que l'analyse factorielle des correspondances ou la régression logistique ne convient pas à la compréhension de trajectoires de persécution. La complexité des enchaînements décrits ne peut que très difficilement être appréhendée par des analyses cherchant, d'une manière ou d'une autre, à isoler des facteurs déterminants de causalité. Faut-il donc abandonner toute volonté de modélisation ? La lecture d'Abbott permet de suggérer des perspectives de renouveau de modélisation autour des « analyses de séquence » d'une part, des « *vacancy models* » d'autre part. Mais plus encore, les apports d'Abbott semblent déterminants dans la réflexion proprement historique sur les modes de causalité. Il offre aux historiens soucieux de la construction de leurs catégories, de la fragilité de leurs données et de la médiation de leurs sources, la possibilité de ne pas renoncer à un « programme de connaissances » tout en appelant à la déconstruction des modes d'explication linéaires et univoques.

Lors de la conférence inaugurale du congrès de l'Association française de sociologie le 5 juillet 2011, Andrew Abbott a plaidé brillamment contre le mythe d'une connaissance mue par l'idéal de cumulativité des résultats. Il permet, ce faisant, de rappeler que les entreprises monographiques ne s'apparentent pas au modèle labrousien des pièces d'un puzzle que l'on tenterait de reconstituer. Mais démontrer avec force que le « temps importe », c'est aussi prôner une interdisciplinarité réfléchie. Dans ce cadre, l'œuvre d'Abbott me semble aussi proposer d'autres manières, prometteuses, de faire de la « sociohistoire » sans considérer uniquement que prendre en compte le temps et la temporalité équivaut à une recherche des origines. Enfin, l'apport d'Abbott dans l'écriture historique joue aussi comme une invitation à oublier ses complexes, à oser parler de soi et de son parcours de recherche, à mettre de côté ses inhibitions de « bricoleur » et à inventer, comme il le propose, des formes de dialogue entre descriptions et explications, narrations et quantifications. Se risquer donc à penser à voix haute.

Bibliographie

- ABBOTT Andrew, 2001a, *Chaos of Disciplines*, Chicago, University of Chicago Press.
- 2001b, *Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, University of Chicago Press. Épilogue traduit par Claire Lemerrier et Carine Ollivier, « Time matters », *Terrains et Travaux*, n° 19, 2011, p. 183-203.
- « From causes to events: Notes on narrative positivism », *Sociological Methods and Research*, vol. 20, n° 4, p. 428-455.
- 1990a, « A primer on sequence methods », *Organization Science*, vol. 1, n° 4, p. 375-392.
- 1990b, « Vacancy models for historical data », dans Ronald L. Breiger (ed.), *Social Mobility and Social Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 80-102.
- ANDERS Edward et DUBROVSKIS Juris, 2003, « Who died in the Holocaust? Recovering names from official records », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 17, n° 1, p. 114-138.
- BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel (eds.), 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.

- BLOCH Marc, 1974 [1949], *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 7^e éd., préf. de Georges Duby, Paris, Armand Colin.
- BOURDIEU Pierre, 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 62-63, p. 69-72.
- BUTON François et MARIOT Nicolas, 2006, « Socio-histoire », dans *Dictionnaire des idées*, vol. 2, Paris, Encyclopaedia Universalis (coll. « Notionnaires »), p. 731-733.
- CERTEAU Michel de, 1990, *L'invention du quotidien*, vol. 1, *Arts de faire*, nouv. éd. établie et présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard.
- CHARLE Christophe, 2001, « Prosopography (collective biography) », *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, vol. 18, Oxford, Elsevier Science, p. 12236-12241.
- CROES Marnix, 2006, « The Holocaust in the Netherlands and the rate of Jewish survival », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 20, n^o 3, p. 474-499.
- DELMAIRE Danièle (ed.), 2004, « Un jeune couple dans la guerre. Témoignage de Jean et Charlotte Dawidowicz », *Tsafon. Revue d'études juives du Nord*, n^o 47, p. 41-60.
- DESROSIÈRES Alain, 2001, « Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative », *Genèses*, n^o 43, p. 112-127.
- FABIANI Jean-Louis, 2003, « Pour en finir avec la réalité unilinéaire. Le parcours méthodologique de Andrew Abbott », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 58, n^o 3, p. 549-565.
- GROSS Michael L, 1994, « Jewish rescue in Holland and France during the Second World War : Moral cognition and collective action », *Social Forces*, vol. 73, n^o 2, p. 463-496.
- LEMERCIER Claire et PICARD Emmanuelle, 2012, « Quelle approche prosopographique? », dans Philippe Nabonnand et Laurent Rollet (eds.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 605-630, en ligne : halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00521512/ft/.
- LEMERCIER Claire et ZALC Claire, 2008, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte.
- MARIOT Nicolas et ZALC Claire, 2012, « Destins d'une communauté ou communauté de destins? Approche prosopographique », dans Claire Zalc, Tal Bruttman, Ivan Ermakoff et Nicolas Mariot (eds.), 2012, *Pour une microhistoire de la Shoah*, numéro thématique, *Le genre humain*, n^o 52, Paris, Seuil, p. 73-95.

- 2010, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob, Fondation pour la mémoire de la Shoah.
- 2007, « Identifier, s'identifier : recensement, auto-déclarations et persécution des Juifs de Lens (1940-1945) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 54, n° 3, p. 90-117.
- MERCKLÉ Pierre et ZALC Claire, 2014, « Trajectories of the persecuted during the Second World War: Contributions to a microhistory of the Holocaust », dans Philippe Blanchard, Félix Bühlmann et Jacques-Antoine Gauthier (eds.), *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications*, New York, Heidelberg, Dordrecht, Londres, Springer International Publishing, p. 171-190.
- ROSENTAL Paul-André, 2002, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, n° 2, p. 145-160.
- ROUANET Henri, LEBARON Frédéric, LE HAY Viviane, ACKERMANN Werner et LE ROUX Brigitte, 2002, « Régression et analyse géométrique des données : réflexions et suggestions », *Mathématiques et sciences humaines*, vol. 40, n° 160, p. 13-45.
- TAMMES Peter, 2007, « Jewish immigrants in the Netherlands during the Nazi occupation », *The Journal of Interdisciplinary History*, vol 37, n° 4, p. 543-562.
- ZALC Claire, BRUTTMANN Tal, ERMAKOFF Ivan et MARIOT Nicolas (eds.), 2012, *Pour une microhistoire de la Shoah*, numéro thématique, *Le genre humain*, n° 52, Paris, Seuil.

